

L'évasion fiscale est un sport de riches, dix-huit mois après les « *Panama Papers* », les « *Paradise Papers* » commencent à révéler comment riches et multinationales échappent à l'impôt.

La fraude fiscale est évaluée chaque année à 60 milliards d'euros minimum. Et avec les suppressions d'emplois, les fraudeurs peuvent dormir sur leurs deux oreilles...

La fraude aux cotisations sociales, avec des entreprises qui ne paient pas les heures supplémentaires ou ne déclarent pas leurs salariés représente selon les chiffres officiels 25 milliards d'euros. Là non plus, aucune mesure pour renforcer les effectifs des Urssaf, et mieux traquer les multinationales qui développent des tactiques de fraudes de plus en plus perfectionnées...

La suppression de l'ISF, les plus riches seront les principaux gagnants ! Selon le gouvernement, la réforme de l'ISF doit encourager les contribuables les plus aisés à investir dans "l'économie réelle". En réalité ce cadeau au plus riches ils en feront ce qu'ils voudront, sans aucune espèce de contrainte!

L'imposture du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, avec 99 % de taux de recouvrement pour l'impôt sur le revenu, pourquoi vouloir "réparer quelque chose qui fonctionne" en mettant en place le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ?

Le prélèvement à la source, ce n'est pas une révolution fiscale, c'est plutôt une contre-révolution qui va jouer la carte de la fin de la progressivité de l'impôt.

Enfin, comment ne pas considérer l'ambition d'une fusion de l'impôt sur le revenu avec la CSG comme une fiscalisation d'une partie des ressources de la protection sociale qui augure aussi de son devenir ?

Depuis 13 ans plus de 35000 emplois ont été supprimés à la Direction Générale des Finances Publiques. Suppressions d'emplois et emplois vacants, entraînent une dégradation des conditions de travail, et des conditions d'accueil pour les usagers. Les services sont fermés au public, une fois par semaine. Ils veulent mettre en place la caisse sans numéraire, elle pénalisera en premier lieu celles et ceux qui n'ont plus de chéquier, pas forcément de carte bleue, pas non plus de moyens de locomotions, bref, celles et ceux qui ont encore le souci d'assumer leurs obligations mais plus beaucoup de moyens.

Ainsi, le redevable d'une dette hospitalière ou d'un reliquat d'impôt auprès d'un autre comptable, sans chéquier ou carte bleue, devra faire un mandat cash. Pour 20 euros d'acompte, il paiera 6 euros de frais...

C'est cynique, c'est la logique de la rentabilité financière appliquée à nos missions. C'est l'approche confirmée par Macron de celles et ceux « qu'on croise et qui ne sont RIEN ».

Ce qu'il faut c'est sortir des politiques de restrictions budgétaires et défendre le service public ;

- ▶ Combattre les suppressions d'emplois, les restructurations pour accomplir toutes nos missions dans de bonnes conditions de travail ;
- ▶ Refuser le prélèvement à la source toujours annoncé pour 2019 ;
- ▶ La défense et l'amélioration de nos statuts pour permettre à chaque citoyen d'être traité à égalité ;
- ▶ Et parce que nos intérêts sont communs avec le secteur privé, exiger un code du travail du XXI^e siècle protecteur des salariés, qui rétablisse la hiérarchie des normes et le principe de faveur. Cela passe par l'abandon des ordonnances Macron.